

Les chauves-souris en Bretagne : premier bilan

Nadine NICOLAS et Philippe PENICAUD

Avec l'aide de nombreux naturalistes, les chiroptérologues ont accumulé suffisamment d'informations pour nous proposer un statut provisoire des chauves-souris de notre région.

Dix-sept espèces de chauves-souris ont été recensées en Bretagne depuis la mise en place en 1985 d'une coordination régionale "Reunig" pour la constitution d'un atlas des mammifères sauvages de Bretagne (Penn ar Bed n°125).

Au delà de cet atlas, et donc des simples notions de présence ou absence d'une espèce sur un maillage cartographique au 1/25000^{ème}, l'objectif des chiroptérologues est d'élaborer un état qualitatif et quantitatif des populations de chauves-souris.

Dix-sept espèces

Le statut des 17 espèces attestées en Bretagne a été élaboré en fonction des critères suivants :

- la fréquence des observations effectuées sur les territoires de chasse à l'aide d'un phare à longue portée ou d'une écoute au diviseur de fréquence,
- la fréquence des captures au filet japonais,
- le nombre de gîtes d'hivernages et les effectifs des sites,
- le nombre de gîtes d'estivages et les effectifs des sites.

La reproduction d'une espèce sur un secteur est considérée comme prouvée

lorsque l'on observe l'allaitement d'un jeune, ou que l'on observe un jeune non émancipé, lorsque l'on capture une femelle allaitante ou lorsque l'on découvre un cadavre frais de juvénile.

La prospection des espèces anthropophiles ou troglodiles demeure plus aisée que celle des chauves-souris gîtant dans des micro-cavités souvent peu accessibles comme les trous et fissures d'arbres, de maçonnerie, de pont...

La mise en évidence des chauves-souris est plus ou moins facile selon le type de territoire de chasse utilisé. Il est généralement simple de contacter le Murin de Daubenton ou les pipistrelles qui se nourrissent le long des cours d'eau alors que repérer la Barbastelle, la Noctule ou le Murin de Bechstein inféodés aux bois et bocage n'est jamais facile.

La pression de prospection n'est pas uniforme sur notre territoire. Des larges secteurs littoraux ou du Centre Bretagne demeurant peu fréquentés par les amateurs de chauves-souris.

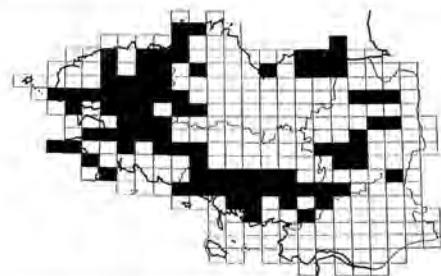
Ce bilan concerne les quatre départements du Finistère, des Côtes d'Armor, d'Ille et Vilaine et du Morbihan. La synthèse des résultats obtenus en Loire-Atlantique est en cours.

Statut et répartition géographique

Le Grand Rhinolophe utilise les cavités souterraines et les blockhaus comme gîte d'hiver. Mieux représentée dans l'ouest de la péninsule et principalement en zone bocagère, cette espèce est bien adaptée au littoral breton qui compte plusieurs colonies d'hivernage et de reproduction. Deux cavités témoins, aujourd'hui protégées, sont suivies depuis près de quarante ans.

La mine de Kerdevot à Ergué-Gabéric abritait en 1954 une colonie en hibernation de 500 individus (Penn ar Bed n°2). Depuis 1987, l'effectif maximum ne dépasse pas 180 animaux. Dans les mines de Glénac, J.C. Beaucornu compte plus d'un millier de Grands Rhinolophes en 1958. Les recensements actuels font état d'un maximum de 142 individus en hivernage.

Si les suivis effectués ces dernières années n'indiquent pas d'évolution sensible, il est probable que cette espèce peu commune a fortement régressé depuis les années soixante.



Le Grand Rhinolophe

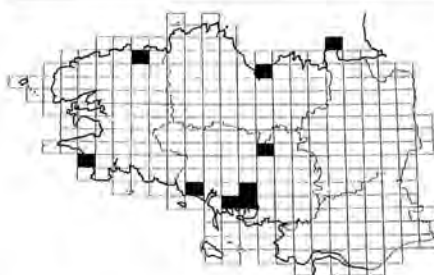
Le Petit Rhinolophe, rencontré isolément et de manière très sporadique est très rare en Bretagne. L'unique donnée de reproduction nous vient des combles d'un château des Côtes d'Armor qui abrite une colonie de mise bas forte de 80 individus, femelles et juvéniles confondus.

La Pipistrelle commune est présente dans tous les types de milieux, y compris les zones urbaines. Son gîte préférentiel est la toiture d'un bâtiment, lieu qu'elle ne quitte guère, même en hiver. L'adaptation de cette chauve-souris à l'architecture moderne est tout

à fait remarquable, elle s'installe essentiellement dans les toitures, les coffres de volets des constructions récentes.

La Pipistrelle de Kuhl est moins anthropophile que l'espèce précédente, mais elle gîte néanmoins dans les greniers ou les fissures de bâtiments. Assez rare, on connaît mal sa répartition en Bretagne.

La Pipistrelle de Nathusius, grande migratrice (Penn ar Bed 138) a été plusieurs fois capturée dans les marais côtiers ou les fonds d'aber. Sa présence dans notre région reste exceptionnelle.



La Pipistrelle de Nathusius

La Sérotine commune, très anthropophile, est répartie sur toute la région et fréquente des milieux très divers, y compris des zones remembrées. Elle est commune en Bretagne.

La Barbastelle, discrète et essentiellement forestière, est rare. Il n'y a que peu d'observations en cavité souterraine. Les trois colonies de reproduction connues sont installées entre les poutres juxtaposées d'un plafond d'étable ou glissées entre des linteaux.

La capture au filet a cependant permis d'établir la présence de cette espèce dans toute la région.

L'Oreillard gris fréquente tous les milieux, y compris les zones urbaines. Les greniers constituent les gîtes de prédilection en période de reproduction. Les individus de cette espèce commune hibernent isolément dans des fissures, rarement dans les cavités.

L'Oreillard roux est rare en Bretagne. Nous n'avons que quelques données éparpillées sur cette chauve-souris forestière, et aucune certitude quant à sa reproduction dans notre région.

Le Murin à moustaches, le plus petit des vespertilions, est parfois confondu avec la Pipistrelle du fait de leur envergure similaire. Cet hôte des bois, des parcs et des jardins utilise diverses fissures en guise de refuge. On le trouve dans les parois de galeries minières en hiver, les fentes de maçonnerie, les parpaings ou les briques creuses l'été.

La seule colonie de reproduction connue à ce jour, forte d'une quinzaine de femelles, est installée sous le faîtage d'une église en Ille et Vilaine.

Les effectifs de cette espèce peu commune semblent plus importants dans l'est de la Bretagne.

Le Murin de Daubenton, chauve-souris à grands pieds ou chauve-souris pêcheuse, s'observe facilement au crépuscule lorsqu'il chasse au fil de l'eau. Au printemps, lors des premières éclosions d'insectes aquatiques, on peut ainsi assister à de beaux rassemblements de ces murins. Commune sur l'ensemble des cours d'eau breton, cette chauve-souris est très représentative des difficultés de prospection auxquelles se heurte le naturaliste et de l'importance des paramètres à prendre en compte pour une évaluation quantitative des populations de chiroptères. Voici en effet une espèce communément observée, mais dont on ne retrouve les effectifs ni en hivernage, ni en gîte d'été.

Deux colonies de reproduction ont été trouvées dans des fissures ou joints de dilatation de ponts, et une troisième

dans une canalisation de moulin. En hiver, quelques individus hibernent dans des galeries minières ou des caves, mais l'essentiel de la population se tient dans des micro-cavités encore insuffisamment prospectées.

Le Murin de Natterer, espèce de taille moyenne, chasse dans les bois ou en lisière de zone humide. L'hiver, il hiberne individuellement dans des caves, des souterrains, des mines, des fissures de ponts ou d'anciennes canalisations maçonnées. Les deux gîtes de reproduction connus se trouvent dans le Finistère, où une fissure en façade de maison et un arbre creux abritent quelques femelles.

Le Murin à oreilles échancrées passe, dans la littérature, pour aimer la chaleur. Très rare et cantonné dans l'est de la région, il n'a été localisé que dans six sites souterrains. La seule colonie de reproduction connue est forte d'une dizaine de femelles et se trouve à la limite de l'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor.

Le Murin de Bechstein semble très rare. Les observations de cette espèce forestière proviennent de galeries souterraines où l'espèce hiberne suspendue à la voûte ou glissée dans de profondes fissures. Cette chauve-souris est à rechercher aussi bien dans les galeries minières que les tunnels ou les canalisations d'évacuation d'eau. Si aucun gîte de mise bas n'est, à ce jour, connu en Bretagne, la capture cet



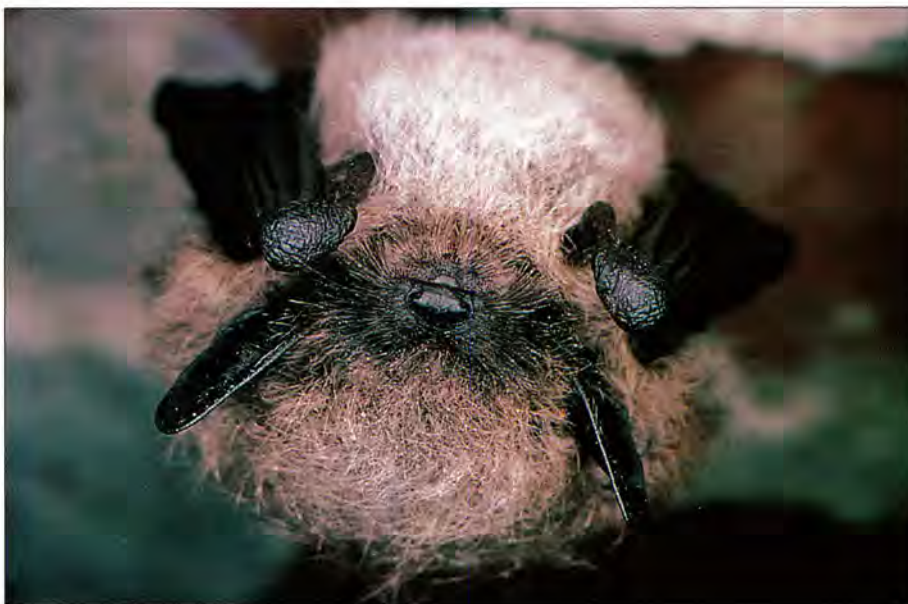
Grand Murin.



Murin à oreilles échancrées.

P. Prigent

F. Schwaab



F. Schwaab

Murin à moustaches.

été d'un juvénile dans le Finistère nous permet de considérer comme probable la reproduction de l'espèce dans notre région.

Le Grand Murin, espèce cavernicole, est régulièrement rencontré dans l'est et le sud de la Bretagne.

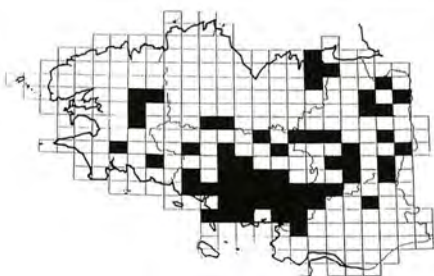
Au sud d'une ligne Quimperlé - Rennes, la moitié des sites d'hivernage abritent des colonies de plus de 5 individus, la plus importante comptant 175 animaux. Au nord de cette ligne, 80 % des sites hébergent moins de 5 individus. Dans le Finistère, cette espèce est très rare et les données en cavité portent sur des individus solitaires. Pour un suivi sur six hivers, l'espèce n'est observée qu'une seule fois à la mine de Kerdevot, alors qu'une ancienne mine du Centre-

Bretagne fournit 3 données d'individus solitaires de 1985 à 1992.

Bien que l'on connaisse un gîte de reproduction dans le Finistère, le Grand Murin semble quasi-inexistant à l'extrême pointe de Bretagne.

Noctule commune et Noctule géante.

Le statut de la Noctule commune demeure inconnu dans notre région. Si sa présence a souvent été détectée au diviseur de fréquence, une seule capture a été effectuée dans le Morbihan. Cette chauve-souris forestière, qui chasse à la cime des arbres n'a été que très rarement observée. De même, il n'existe aucune information sur la Noctule géante en Bretagne, depuis la découverte d'un cadavre dans une école du Faouet en 1987.



Le Grand Murin

Des chauves-souris et des arbres

Les chauves-souris utilisent des résidences spacieuses comme les cavités souterraines en hiver et les combles en été. Plusieurs espèces se contentent d'espaces plus restreint comme des fissures entre les pierres des façades ensoleillées durant la belle saison ou les voûtes déjointoyées des anciennes canalisations pour hiberner. Mais c'est aussi dans les arbres que les

chauves-souris trouvent des gîtes de petites dimensions. Certaines espèces sont d'ailleurs décrites dans la littérature comme presque exclusivement arboricoles pendant une partie de l'année. C'est le cas pour le Murin à moustaches, le Murin de Daubenton, le Murin de Bechstein, le Murin de Natterer, la Barbastelle, la Pipistrelle de Nathusius, la Noctule commune et l'Oreillard roux.

Pour la Bretagne, il n'existe aucune publication sur les espèces qui trouvent refuge dans les troncs d'arbres. Cela est du essentiellement à la difficulté de localiser les gîtes et à la discrétion de leurs occupants. La prospection dans ce domaine est fastidieuse et techniquement malaisée.

Par ailleurs, le marquage léger à l'aide de bâtonnets phosphorescents destinés à repérer les gîtes des animaux lors des séances de captures, n'ont pour l'instant rien donné en milieu forestier. En effet, ce milieu fermé se prête mal à un suivi visuel des chauves-souris marquées.

L'outillage de base du prospecteur de chiroptères arboricole est composé d'une torche électrique utilisée avec un miroir articulé et d'une échelle. Dans les rares cas où les animaux s'approchent dans la journée de l'orifice, des jumelles couplées à un puissant projecteur peuvent s'avérer efficaces.

Le guano, au fond de la cavité, est le principal indice de présence des animaux. L'écoulement de l'urine à l'extérieur du trou d'envol peut aisément être confondu avec le suintement provenant du pourrissement du bois. Des petits cris stridents peuvent être entendus lors des journées particulièrement chaudes en été. Il est difficile de voir les chauves-souris dans ce type de gîte du fait qu'elles ont l'habitude de s'enfoncer le plus profond possible.

La présentation des résultats de ce travail sur les espèces arboricoles et leurs gîtes est destinée à guider le naturaliste dans sa recherche. Elle montre toute l'importance de préserver les arbres habités par les chauves-souris.

En approfondissant de telles études, il serait sans doute possible d'éclaircir certains aspects méconnus de l'écologie des chiroptères. En effet, dans notre région, au climat doux, certaines espèces sont quasiment absentes des



P. Penicaud

Une fissure orientée S.E. dans le tronc d'un pin. Quatre Oreillards roux s'y trouvaient le 27 avril 1993.

sites habituels d'hibernation (souterrains traditionnels), et nous ignorons où elles passent la mauvaise saison. De la même façon, d'autres espèces, pourtant fréquemment observées l'été utilisent des gîtes d'estivage qui demeurent encore méconnus.

En 1992 et 1993, des prospections ont permis de repérer 9 abris arboricoles dans la région de Morlaix.

Nous avons visité de nombreux trous creusés par de pics, mais sans grand résultat. Les 2 seules cavités occupées ont toutes les deux des entrées superposées, ce qui permet l'évacuation du guano et de l'urine par le trou inférieur et l'envol des animaux par l'autre.

Au repos, les chauves-souris sont accrochées, tête vers le bas, dans la partie supérieure des gîtes. Situés dans les hêtres, à 5 et 8 mètres de hauteur, ils abritent respectivement 11 et 2 Murins de Daubenton lors de leur découverte en mai pour le premier, en septembre pour le second. En revanche, la proportion de prospections positives est meilleure pour les fissures verticales et étroites des troncs d'arbres. Quatre des 6 cavités de ce type habitées par des chiroptères se trouvent dans des arbres vrillés par la tempête,



Oreillard gris.

et dont la cicatrisation a créé un volume intérieur étroit et étiré dans le sens de la hauteur. Dans les trois chênes et le hêtre concernés, les ouvertures sont situées entre 1,50 et 3,50 mètres du sol.

Dans la première anfractuosité, nous avons trouvé deux Murins de Natterer en mai, puis 8 Oreillards roux de septembre à février.

La suivante abritait un Murin de Natterer en juin et la troisième un Murin de Daubenton en septembre.

Dans la quatrième nous avons constaté la reproduction d'une petite colonie de Murins de Natterer. Les animaux étaient présents avant la mise bas fin mai jusqu'à l'envol des jeunes à la mi-juillet. Nous y avons observé 8 femelles et 2 nouveaux-nés.

Dans la cinquième fissure, en partie obstruée avec de la boue séchée par une sittelle, ont stationné 13 Murins de Daubenton. Leurs passages répétés dans l'orifice ont rapidement détruit l'ouvrage isolant de l'oiseau. Le gîte a été abandonné en septembre au bout de quelques semaines d'utilisation.

Enfin une fissure dans un pin mort abritait 4 Oreillards roux en avril.

Le neuvième abri nous est connu par le témoignage d'une personne qui a

découvert le gîte d'une chauve-souris indéterminée dans le tronc d'un pommier évidé.

Les arbres abritant les chauves-souris ont un diamètre de 15 à 70 centimètres au niveau de l'orifice des gîtes, dont l'orientation est variable. Dans 5 cas sur 9, elle se situe entre l'est et le sud. La période d'occupation des gîtes arboricoles est très variable, ainsi que la durée de séjour des animaux qui va de un jour à six mois. Il semble que les espèces arboricoles changent fréquemment de sites.

La découverte, puis le suivi des chauves-souris dans les troncs d'arbres ne semblent pas occasionner de dérangement particulier, mais on ne peut exclure ce risque. Il convient de limiter le temps d'observation et de s'éloigner dès les premiers signes de réveil des animaux par la lumière artificielle.

De la prospection ...

Les données récoltées depuis 1988 apportent un jour nouveau à la connaissance chiroptérologique de Bretagne. Une nouvelle espèce est mentionnée : la Noctule commune. Toutefois, comme pour la plupart des espèces forestières, les informations sur la Noctule restent très parcellaires.

Ce bilan est surtout une première approche de la vitalité des populations. Des recherches plus approfondies seront nécessaires afin de définir plus précisément le statut de chaque espèce et d'en apprécier les facteurs limitants (pour le Grand Murin par exemple).

Pour préciser le statut des chauves-souris de notre région, deux axes de recherches semblent nécessaires :

- la poursuite de l'inventaire et le suivi des populations de Grands Murins et de Grands Rhinolophes. Pour ces deux espèces, qui apparaissent, selon la directive habitat de la CEE comme prioritaires, c'est à dire menacées, il est urgent de compléter l'inventaire des gîtes connus à ce jour.

- La prospection des espèces forestières mérite d'être généralisée à l'ensemble des zones boisées de la région.

...à la protection

En 1992, trois arrêtés de biotope concernant les chauves-souris ont été pris dans le Morbihan.

Le premier vient en complément de la réserve biologique des mines de Glénac. Les deux autres arrêtés concernent les combles d'églises de Saint-Nolf et de Brillac en Sarzeau. Ces lieux abritent respectivement une colonie de reproduction de Grands Murins et de Grands Rhinolophes. Ces arrêtés limitent la visite des combles au propriétaire des lieux et au scientifique chargé du suivi de la colonie. Par ailleurs, les travaux sur ces bâtiments se feront selon un calendrier élaboré en fonction du cycle biologique des chauves-souris (et donc hors période de reproduction), et tout traitement chimique des bois ou charpente ne pourra être envisagé que par l'utilisation de produits non toxiques pour les chauves-souris.

En Ille et Vilaine et dans le Finistère des procédures du même type sont en cours. Elles concernent également des édifices publics.

La mine de Kerdevot à Ergué-Gabéric (Finistère) a été fermée en 1993. Cette action devenait nécessaire puisque la galerie connaissait depuis quelques temps une augmentation de fréquen-

tation, visiteurs ou adeptes de feu de camp. Cette mine, dont la colonie de Grands rhinolophes fût recensée en 1954, abrite également, en petits effectifs et de façon irrégulière : Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Grand Murin, Barbastelle...



Pipistrelle, la plus petite de nos chauves-souris.

Le suivi des populations hibernant dans cette cavité s'avère donc d'autant plus fiable que les animaux seront désormais préservés de tout dérangement. ■

Informations et renseignements

Le guide de terrain indispensable, présentant la biologie des chiroptères et les critères de détermination : Guide des chauves-souris d'Europe de W. Schober & E. Grimmberger (1991). Ed. Delachaux et Niestlé.

Une exposition réalisée par le Groupe Mammalogique Breton : "Les chauves-souris de Bretagne", les principales espèces de Bretagne, leur biologie, comment les protéger?

Pour toute information ou renseignement concernant les chiroptères, vous pouvez contacter dans chaque département, un coordinateur chauves-souris :

29 : N. NICOLAS Ty ar Bourg 29190 BRASPARTS
22 : P. GAUDU Chemin de l'étang 22370 PLENEUF VAL ANDRE
56 : J. ROS Kernaud 56450 SURZUR
35 : G.L. CHOQUENE SEPNEB, 48 Bd Magenta 35000 RENNES

Les auteurs :

Nadine NICOLAS, coordinatrice régionale "Reunig" - Groupe Chauve-souris - Ty ar Bourg - 29190 BRASPARTS

Philippe PENICAUD, responsable scientifique du Groupe Mammalogique Breton pour la région Bretagne - 16 bis, rue du Port - 29252 PLOUEZOC'H